



Le 12 mai 2021

Chers amis, chères amies,

Je vous écris aujourd'hui pour vous inviter à prendre part à une initiative récemment lancée : « **Consultation pour assurer une vitalité chez la communauté francophone dans l'Archidiocèse de Saint-Boniface** ».

En 1995, Monseigneur Antoine Hacault avait publié un document (N° 14/95) intitulé « Orientations pastorales linguistiques pour les paroisses de l'Archidiocèse de Saint-Boniface », fruit d'une consultation auprès du Conseil presbytéral (Conseil diocésain des prêtres) qui s'est tenue de 1992 à 1995. Ce fut aussi le fruit d'autres consultations auprès des fidèles francophones ainsi que des réflexions sur les liens entre culture et foi.

Or, depuis cette date, la situation a changé et continue sans cesse à changer et à évoluer de bien des façons. Ceci touche tous les aspects de la vie de foi vécue en français en notre diocèse aux niveaux individuel et familial, et de même aux niveaux de nos communautés paroissiales unilingues francophones ou bilingues et au fonctionnement de l'archidiocèse dans ses services pastoraux et administratifs.

Ces multiples changements, la situation actuelle et les défis, mais aussi les possibilités pour l'avenir, méritent une reprise de la consultation comme l'a fait Mgr Hacault en 1995.

Et cette fois-ci, je crois que la situation demande deux choses. D'une part, que la consultation puisse rejoindre le plus de catholiques francophones possibles, peu importe de quelle paroisse ils sont actuellement membres, ou même s'ils ne sont pas membres d'une paroisse ou encore se sont éloignés de l'Église. D'autre part, qu'on regarde à l'ensemble de la vie de l'Église selon cette perspective afin d'assurer et de faire avancer la vitalité du vécu de la foi en français. Ceci comporte non seulement la liturgie, mais, entre autres, l'éducation de la foi des adultes, la catéchèse, les structures d'une paroisse, l'évangélisation et les services diocésains.

Vous trouverez en pièce jointe un document, fruit d'un effort préliminaire, qui propose en détail « la question » et « le comment » de cette consultation, ainsi qu'un échéancier.



Pensons à Monseigneur Provencher qui a posé les fondations de notre Église et du vécu de la foi catholique en français en ces plaines et ces forêts du Manitoba. Pensons à ceux et celles qui l'ont suivi dans cette grande aventure, nos prédécesseurs qui nous ont laissé un héritage de foi, de langue et de culture si riche.

Comme en canot, avançons avec le vent dans le dos. Et ce vent, c'est le Saint-Esprit.



† Albert LeGatt
Archevêque de Saint-Boniface